

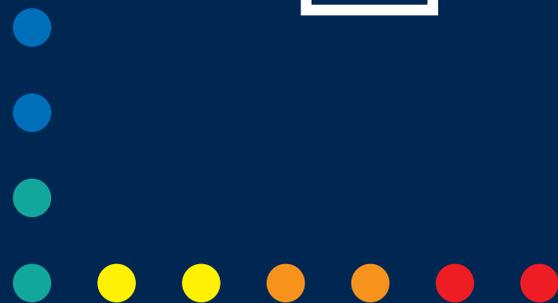


BILAN MI-MANDAT

2020

2 0 2 3

2026



SOMMAIRE

UNE VILLE PLUS PROCHE DE VOUS	04
● Une équipe municipale de proximité	04
● Mieux comprendre l'action de votre commune	06
UNE VILLE PLUS ATTENTIVE A CHACUN	08
● Aux côtés des futures générations	08
● Accompagner les plus fragiles	10
UNE VILLE PLUS DYNAMIQUE	12
● Des animations et des évènements tout au long de l'année	12
● Une commune aux côtés de ceux qui animent notre territoire	14
UNE VILLE PLUS ENTOURÉE	16
● « <i>Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin</i> »	16
● Investir à moindre coût grâce à une stratégie budgétaire repensée	18
UNE VILLE QUI PRÉPARE DAVANTAGE L'AVENIR	20
● Qui investit pour votre cadre de vie	20
● Qui agit pour la transition écologique	22
● Cœur de village : un projet pour l'avenir de Marolles-en-Brie	24

BILAN MI-MANDAT

Directeur de la publication : Alphonse Boye

Rédacteur en chef : Antoine Behr

Conception graphique : Anaïs Floch

Impression : DESBOUIS GRESIL

Tirage : 2200 exemplaires

Photos : Service Communication

Dépot légal : ISSN 2825-0443

QUESTIONS / RÉPONSES AVEC ALPHONSE BOYE, MAIRE DE MAROLLES-EN-BRIE

Quel est l'objectif de ce bilan de mi-mandat ?

En 2020, l'équipe municipale a passé un « contrat » avec les habitants, en s'engageant sur un certain nombre de propositions, de projets. A mi-mandat, il nous paraissait nécessaire de faire un point et de rendre compte aux Marollais de nos réalisations depuis trois ans.

De quelle façon a été élaboré ce bilan ?

Nous tenions à être précis dans ce « compte-rendu » de notre action. Nous avons repris les engagements de campagne de 2020, qui se trouvaient dans notre programme, et indiqué s'ils étaient réalisés, en cours de réalisation, ou prévus pour la seconde partie du mandat. Les Marollais retrouveront, également au fil des pages de ce bilan, les actions ou projets réalisés en plus des engagements que nous avons pris lors des élections municipales. En résumé, nous souhaitons rendre compte de notre action mais aussi, décliner quelques projets pour les trois années qui viennent.

Que reprenez-vous de ces trois premières années ?

Cette première partie de mandat est marquée par une nouvelle vision que nous souhaitons pour notre commune. L'idée est simple : rapprocher la vie municipale de nos concitoyens puis de permettre à chacun de prendre part à l'action municipale.

Très rapidement, nous avons mis en place des outils de communication (appli + panneaux lumineux) et de démocratie participative, comme les visites de quartier, le budget participatif mais aussi multiplier les concertations auprès des habitants. Nous avons

pris en compte l'avis de nos concitoyens au lieu de prendre des décisions unilatérales et arbitraires. Par deux fois les Marollais ont pu voter sur un projet qui concerne leur quartier : rue des Selliers, quartier des Vignes. Citons également les nombreuses autres phases de concertation : aire de jeux du Parc urbain, avenue des Bruyères ou encore notre action face aux clôtures non conformes au Plan Local d'Urbanisme.

Mais permettre à chacun de prendre part à l'action municipale impliquait aussi de libérer les énergies parmi les agents municipaux en encourageant les initiatives. De nombreux projets ont été imaginés et proposés par les agents municipaux. Ce bilan de mi-mandat, c'est aussi le leur.

De quoi êtes-vous le plus fier ?

Je suis fier de ce bilan. Quand on voit le travail accompli par les élus et les agents, nous percevons les bienfaits de la gestion des Hommes par la confiance. Cette implication de tous, nous a permis durant ces trois premières années de réaliser les deux tiers de nos engagements de campagne, mais aussi donner une perspective d'avenir dynamique à notre commune, notamment grâce au Cœur de Village.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre rôle de maire ?

Aller à la rencontre des habitants, être avec les marollais, échanger avec eux, les entendre nous interroger et souvent nous remercier pour tel ou tel projet, pour un service que leur a rendu un agent ou un élu. Je suis toujours très touché par la gentillesse dont les Marollais de tout âge nous témoignent.



J'apprécie aussi voir évoluer les élus et les agents depuis 3 ans. Je les vois prendre de plus en plus d'initiatives. Parmi les élus, beaucoup ne connaissait pas le monde des collectivités et son fonctionnement. Comprenant parfaitement leurs missions, je les vois s'épanouir davantage dans leur engagement qui est exigeant et contraignant. Cela me rend optimiste pour les trois prochaines années pendant lesquelles il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le quotidien des Marollais.

UNE VILLE PLUS PROCHE DE VOUS



UNE ÉQUIPE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ

ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE
RÉALISÉS



- **Créer un budget participatif** : en 2022, la commune a lancé la première édition du budget participatif. Le principe est simple : dédier une enveloppe budgétaire à un projet proposé puis choisi par les habitants. Une nouvelle édition de ce budget participatif aura lieu en 2024.
- **Associer les Marollais aux projets qui concernent leur rue ou leur quartier** : voir ci-après
- **Créer des conseils citoyens** : depuis le début du mandat, 3 conseils de citoyens ont été créés avec des thématiques dédiées : travaux et aménagements, sécurité et Maison pour Tous. Ces instances regroupent ainsi élus, agents et habitants pour un meilleur partage de l'information et de prise en compte des points de vue de chacun sur ces questions qui concernent directement les Marollais.
- **Organiser des visites de quartier et valoriser les échanges de proximité** : dès 2021, en plus des « élus à votre rencontre » au Centre commercial des Buissons, la Commune a organisé des visites de quartier. Ces temps d'échanges *in situ* permettent aux riverains d'évoquer, avec les élus, leurs remarques ou observations sur leur quartier.
- **Recevoir tout Marollais qui le souhaite.**



EN PLUS

- Réunir fréquemment l'ensemble des élus du conseil municipal pendant la période d'épidémie de COVID : toutes les semaines, Monsieur le Maire, les élus de la majorité et de l'opposition se réunissaient afin de faire un point sur la situation sanitaire du territoire et d'échanger sur les mesures à adopter.
- Mettre à disposition un siège pour tous les groupes d'opposition dans toutes les commissions municipales : alors que rien ne l'oblige, l'équipe municipale a souhaité attribuer dans les commissions municipales un siège à chaque groupe d'opposition et favoriser le pluralisme dans tous les domaines d'actions de la commune.
- Repenser l'accueil des nouveaux Marollais : désormais, l'accueil des nouveaux habitants s'effectue plusieurs fois par an et en petit comité pour faciliter les échanges avec les élus et les autres habitants.
- Développer les sondages via l'application mobile de la Commune afin que les habitants puissent donner leur avis après chaque manifestation municipale.

ACCUEIL DES NOUVEAUX MAROLLAIS



Les Marollais associés aux projets qui concernent leur rue ou leur quartier

Depuis le début du mandat, le souhait de l'équipe municipale est de recueillir l'avis des Marollais pour les projets qui les touchent directement. De nombreuses réunions de concertation ont ainsi été organisées : aire de jeux du Parc urbain, requalification de l'avenue des Bruyères ou encore changement de sens du quartier des Vignes, qui a fait l'objet d'un vote des riverains.

Ces concertations permettent de répondre à vos interrogations, d'enrichir nos projets, voire parfois de les abandonner comme ce fût le cas pour la concertation sur la rue des Selliers.

LES CHIFFRES CLÉS

- 5 projets proposés au vote de la première édition du budget participatif
- 2 projets de quartier ont été soumis au vote des riverains (rue des selliers, quartier des vignes)

Pour prendre rendez-vous avec
Monsieur le maire:
cabinet-maire@marollesenbrie.fr
01 45 10 38 14

UNE VILLE PLUS PROCHE DE VOUS

MIEUX COMPRENDRE L'ACTION DE VOTRE COMMUNE

ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE RÉALISÉS



- **Installer des nouveaux panneaux publics d'information** : début 2021, la commune a installé cinq panneaux lumineux aux endroits stratégiques de notre commune (entrées de ville, centre commercial des Buissons). Au-delà de faciliter la diffusion de l'information municipale, ces panneaux sont à la disposition de nos associations pour faire connaître leurs activités.
- **Lancer une application mobile collaborative** : voir ci-après.
- **Mettre en ligne les conseils municipaux** : dans le souci de faciliter la compréhension du travail des élus, les conseils municipaux sont depuis le début du mandat filmés et diffusés sur la chaîne Youtube de la Commune. La page du magazine « en direct du Conseil municipal » a été retravaillée dans cette même idée.
- **Faciliter la compréhension du budget municipal par l'ensemble des Marollais** : la compréhension du budget de la commune, ô combien importante pour s'informer sur la politique municipale peut être difficile. Depuis le début du mandat, l'équipe municipale s'attache à présenter le budget de manière didactique dans le magazine municipal.



EN PLUS

- **Créer une nouvelle maquette pour le magazine municipal** : dénommé désormais *Marolles le Mag*, votre magazine se veut plus clair en plus d'être le reflet du dynamisme de notre commune. Toujours à l'écoute, la Commune va lancer dans les prochaines semaines un sondage pour connaître vos habitudes ou envies de rubriques et ainsi adapter au mieux le magazine à vos aspirations.

PROJETS POUR 2023 - 2026

- **Créer un groupe de jeunes journalistes** : l'équipe municipale souhaite mettre à disposition des jeunes marollais les outils de communication de la commune. Nos jeunes journalistes pourraient ainsi choisir un sujet et faire des reportages.
- **Repenser le site internet de la commune** : pour faciliter la navigation et la recherche d'informations en se basant sur des outils statistiques et les retours des habitants.
- **Valoriser l'histoire de la commune et son patrimoine** par des articles en collaboration avec l'association *Les Amis de Marolles*.

L'application mobile de Marolles-en-Brie

Lancée en juin 2021, l'application mobile de la ville a rencontré son public avec 1 371 téléchargements, soit près d'un Marollais sur trois !

Grâce à l'appli mobile, vous avez dans votre poche les dernières actualités de la ville, les événements à venir, le magazine municipal, les numéros utiles, des sondages ou encore la possibilité d'être acteur de votre commune avec l'outil signalement.

Pour télécharger l'application, rendez-vous sur votre app' store ou scannez ce QR code.



UNE VILLE PLUS ATTENTIVE À CHACUN

AUX CÔTÉS DES FUTURES GÉNÉRATIONS

ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE RÉALISÉS



- Favoriser l'installation de structures petite enfance : réouverture du Relais Petite Enfance dans les locaux du Centre de loisirs et installation d'une micro-crèche privée au Centre commercial de la Saussaye. Une nouvelle micro-crèche verra également le jour sur le site du Cœur de Village.
- Mutualiser l'accueil extra-scolaire l'été avec la Commune de Santeny.
- Optimiser l'accès au numérique dans les écoles : installation dans les classes de deux tableaux numériques par an en parallèle de la remise à niveau des anciens.
- Favoriser l'accueil des enfants handicapés en milieu péri et extra-scolaire : la Commune a engagé une ligne budgétaire dédiée pour atteindre cet objectif et faciliter l'achat de matériels spécifiques.
- Mettre en place le dispositif «plan mercredi» : permettant à la commune de développer des activités en partenariat avec la CAF.
- Réinitialiser les stages multi-activités et offrir à nos enfants davantage de sports adaptés à leur âge.
- Développer la bourse aux projets : cette aide au financement des projets de nos jeunes a été étendue à l'obtention d'une formation ou d'un permis de mobilité (permis de conduire).

- Renforcer la sécurité des enfants aux abords des écoles : sécurisation du passage piétons face à l'école élémentaire des Buissons et de la Forêt.
- Distribuer le magazine municipal par les jeunes de la commune : en échange, participation gratuite aux sorties organisées par la Maison des Jeunes.



EN PLUS

- Créer un espace ludique rue Chasse-Lièvre en partenariat avec des jeunes : avec tables de ping-pong.
- Organiser des tournois de football pendant l'été.
- Mettre en place des animations handisport dans les écoles pour favoriser l'inclusion des handicapés.
- Valoriser les animateurs et agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) en les formant davantage (premiers secours, accompagnement des enfants en difficulté, intégration à l'équipe animation pendant l'été).

EN COURS

- Étudier l'accès à la restauration collective de la cuisine centrale du territoire.
- Inscrire l'écologie dans les actions du projet pédagogique chaque année, dans le cadre de la Semaine du Développement durable.

PROJETS POUR 2023 - 2026

- Développer l'aide à la parentalité grâce à la Maison pour Tous : les premières conférences débuteront début 2024.
- Créer un Conseil Municipal des Jeunes : aujourd'hui, le mandat de Conseil Municipal d'Enfants s'arrête à l'arrivée au collège. L'équipe municipale souhaite que des jeunes Marollais plus âgés puissent profiter de cette instance pour s'engager davantage dans la commune.
- Remplacer l'aire de jeux des plus grands qui se trouve à proximité de la nouvelle aire de jeux.
- Aménager un parcours motricité au Parc urbain.
- Créer un Point d'Information Jeunesse à la Maison des Jeunes .



*Un bus scolaire communal
pour pallier les manquements
de la ligne 12*

Depuis le 18 septembre dernier, la commune a mis en place une navette pour les collégiens et lycéens des établissements de Sucy et Limeil. Cette initiative de la commune avait pour objectif de proposer une solution à celles et ceux qui sont les premiers touchés par les dysfonctionnements de la ligne 12, nos enfants.

En effet, en raison des dysfonctionnements récurrents de la ligne 12, ils arrivaient souvent en retard en cours ce qui impactait leur dossier scolaire et leur orientation. Nous espérons que cette initiative accélèrera l'amélioration concrète de la ligne 12 pour tous ses usagers.

La commune travaille à l'obtention d'une deuxième ligne de bus allant à la gare de RER de Sucy.



UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX



Inauguré le 2 juillet 2022, ce projet fait suite à la fermeture de l'aire de jeux destinée aux petits, située près de l'éco-pâturage, après de nombreuses dégradations répétées et coûteuses.

Afin de rassembler les fratries et les familles, la municipalité a travaillé en concertation avec les riverains afin de choisir un nouvel emplacement, et avec les élus du Conseil Municipal d'Enfants sur le choix de nouveaux modules de jeux mieux adaptés.

Au cours des différents échanges, les familles utilisatrices ont mentionné l'idée de regrouper les modules pour les petits avec ceux déjà présents pour les plus grands sur le Parc urbain.

UNE VILLE PLUS ATTENTIVE À CHACUN



ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE RÉALISÉS



- Renforcer et favoriser le Centre Communal d'Action Sociale et ses bénévoles.
- Mettre en place une mutuelle communale : permettre à chacun d'accéder à une couverture santé complète avec des tarifs négociés.
- Développer le parcours résidentiel : voir pages 24-25 « projet Cœur de Village ».

EN PLUS

- Organiser une navette en 2021 pour permettre à nos aînés d'aller au Centre de vaccination COVID-19
- Développer le portage de repas à domicile pour nos aînés : la Commune a passé une convention avec un organisme pour favoriser le maintien à domicile des seniors
- Créer de nouvelles animations à destination des plus fragiles : ateliers cuisines, marché de 2nde main, activités sportives, jeux de société, événements intergénérationnels
- Soutenir diverses causes en partenariat avec les acteurs du territoire, notamment les associations : Ukraine, Liban, Octobre Rose,

EN COURS

- Développer l'aide aux personnes fragiles en augmentant le nombre de bénévoles au CCAS : la commune a besoin de volontaires pour les conduire à leurs rendez-vous ou au marché par exemple.

ATELIER CUISINE



MARCHÉ DE SECONDE MAIN



BALADE DE L'ÉTÉ



PROJETS POUR 2023 - 2026

- Ouvrir une **Résidence intergénérationnelle** : voir encadré ci-contre
- Organiser plusieurs **thés dansants**
- Mettre en place un **réseau partenarial** en assurant le lien entre les professionnels de santé pour renforcer les actions du CCAS en matière de santé.
- Développer les **sorties en famille** sur un ou deux jours
- Organiser de manière régulière des **cours de sports adaptés aux seniors** : en 2024, des cours de Pilate ou encore sport et mémoire sont ainsi prévus
- Développer les **ateliers intergénérationnels** permettant à nos enfants et à nos aînés de partager des moments conviviaux et ludiques

RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE



La Résidence Intergénérationnelle

Début 2025 s'implantera sur le site du Cœur de Village une Maison intergénérationnelle. Portée par Expansiel, promoteur du projet, cette résidence 100% sociale sera gérée par le bailleur Valophis. Elle a pour objectif d'amener des publics d'âges variés à se rencontrer sur des intérêts communs et contribuer à la prévention de la perte d'autonomie et d'éviter l'isolement, en permettant notamment aux seniors de vivre auprès de résidents plus jeunes et de bénéficier d'espaces de partage entre locataires.

Cette résidence compte 55 logements au total, dont 23 logements fléchés à destination des seniors avec des adaptations spécifiques au bien vieillir, validées par un ergothérapeute et 32 pour du logement familial classique.

Tout un programme d'animations sera proposé et mis en place par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), selon les besoins et les envies des locataires de la résidence.

UNE VILLE PLUS DYNAMIQUE



DES ANIMATIONS ET DES ÉVÈNEMENTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE RÉALISÉS



- **Créer un rallye nature et un rallye culture** : dans l'idée de valoriser le patrimoine naturel et architectural de notre commune, l'équipe municipale a souhaité mettre en place, dès 2021, deux parcours pédestres de découverte de nos richesses architecturales ou naturelles : l'église Saint-Julien de Brioude, Grosbois, les vignes, les arbres remarquables, la Forêt Notre Dame, etc...
- **Utiliser des bâtiments communaux pour exposer** : citons l'exposition « Histoire, Sport et Citoyenneté » consacrée aux JO : de « l'école ronde », des enfants du Centre de Loisirs, «la Grande Guerre», etc...
- **Rassembler les Marollais autour d'événements festifs fédérateurs** : Fête de la Musique, retransmission de matchs de football, de rugby, Ciné plein air, guinguettes, jeux olympiques et paralympiques etc...

EN PLUS

- **Créer des événements adaptés à la période COVID** : le festival Foodtruck qui a permis de vous restaurer malgré la fermeture des restaurants, le concours des tableaux vivants pour inviter les Marollais à créer une œuvre photo depuis chez soi, etc...
- **Programmer une saison culturelle municipale complète** : voir ci-contre

PROJETS POUR 2023 - 2026

- **Créer une fête du livre et du jeu** : en 2021, la Commune a organisé la 1ère édition de la Fête du Livre. En 2022, l'édition a même accueilli le journaliste Renaud Dély. L'édition 2023 a été reportée afin de donner une autre dimension à cet événement.
- **Relancer les Marollais Remarquables** : une cérémonie qui récompense les Marollais qui font briller notre commune. En 2022, les candidatures ont été proposées par les habitants.
- **Repenser l'événement Marolles en Fête** : voir encadré.
- Première commune du territoire à accueillir la **Micro-Folie de la Vilette** (musée numérique) en 2022, puis en 2023 et à nouveau en janvier 2024.
- **Relancer les Concerts de poche** : l'une des volontés de l'équipe municipale était de proposer à nouveau aux Marollais des concerts de qualité grâce au projet « Concert de Poche ». Au-delà de ces concerts, cette association, créée à Marolles, effectue des interventions dans nos écoles pour initier nos enfants à la musique.



Marolles en Fête « Nouvelle Formule »

Apprécié par de nombreux Marollais, l'équipe municipale souhaitait donner une autre dimension à cet événement festif et familial. L'idée était de garder ce qui fait l'essence de Marolles en Fête (le concert, le feu d'artifice et le bûcher de la Saint-Jean de l'Étoile Marollaise) et de permettre aux familles de profiter d'un village vacances au Parc urbain pendant plus d'une dizaine de jours.

En juillet 2022 et 2023, petits et grands Marollais ont ainsi pu bénéficier des installations de l'UCPA digne d'un village vacances : mur d'escalade, jeux d'eau, mini-tyrolienne, trampolines, espace détente, etc...



LE CHIFFRE CLÉ

3 000

Vous étiez près de trois milles lors de la soirée de Marolles en Fête, le 16 septembre dernier

UNE SAISON CULTURELLE MUNICIPALE : UNE PREMIÈRE À MAROLLES-EN-BRIE !

Dès l'élection de l'équipe municipale, la Commune a lancé un sondage auprès des habitants pour connaître vos habitudes : événements familiaux, humoristiques mais aussi élitistes ont été plébiscités. Ainsi, depuis 2022, la commune vous concocte une saison culturelle riche et adaptée : pièces de théâtre, café-littéraire, concerts, fête du livre, expositions, etc...

CONCERT DE POCHE



FÊTE DU LIVRE



THÉÂTRE



GOSPEL



MICRO-FOLIE



UNE VILLE PLUS DYNAMIQUE

UNE COMMUNE AUX CÔTÉS DE CEUX QUI ANIMENT NOTRE TERRITOIRE

ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE RÉALISÉS



- Augmenter et attribuer en toute transparence des subventions à nos associations.
- Organiser régulièrement des réunions avec l'ensemble des présidents d'associations : création des états généraux des associations.
- Créer une Maison pour Tous : voir encadré.
- Participer à l'animation de notre Centre commercial des Buissons en organisant des événements : Fête de la Musique, illuminations de Noël, etc...
- Engager la commune dans les JO de Paris 2024 : en partenariat avec les communes du Plateau Briard, création de la Faites du Sport, le 10 juin dernier. Cet événement lançait les nombreuses autres animations qui ponctueront l'année olympique à l'image de l'exposition sport, histoire et citoyenneté.

EN PLUS

- Soutenir nos commerçants pendant la période de COVID-19 par une campagne de communication «J'achète ici» et demande aux bailleurs d'exonérer de loyer les locaux commerciaux.
- Créer une école municipale des sports : les mercredis matin dans la continuité de l'enseignement scolaire et pendant les vacances.

- Développer nos structures sportives : structures street workout au Parc urbain, extension du boulodrome, remplacement des éclairages du tennis ou encore modernisation du gymnase (GPSEA) à la demande de la commune : nouveau sol et imperméabilisation du toit.

PROJETS POUR 2023 - 2026

- Étudier l'installation d'un marché circuit-court : dans l'idée d'animer davantage notre Centre commercial des Buissons et de promouvoir le patrimoine agricole du Plateau briard, l'équipe municipale souhaite mettre en place un marché circuit-court régulier.
- Organiser des animations avec des anciens Marollais « Que sont-ils devenus ? » : dans une démarche intergénérationnelle, il s'agirait de créer du lien entre les générations en partageant des parcours de vie, des expériences, personnelles ou professionnelles...
- Organiser un dispositif d'attribution de subventions pour des projets associatifs.
- Revoir l'accès à la Maison des Arts et de la Musique et le stationnement à proximité.
- Organiser la deuxième édition de la Faites du Sport avec les communes du Plateau Briard : 1^{er} juin 2024.





RÉUNION DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS



FÊTE DE LA MUSIQUE



FAITES DU SPORT



Création de la Maison pour Tous

Pendant la campagne électorale de 2020, de nombreux Marollais éprouvaient le besoin d'un endroit central dans la commune où chacun puisse se retrouver, discuter, boire un café et proposer des animations. En conjuguant ce constat avec notre volonté d'inciter les Marollais à s'engager pour leur ville en proposant des activités, cela a conduit l'équipe municipale à imaginer, avec une équipe de bénévoles habitants, la Maison pour Tous.

Ouverte depuis le 8 septembre près de l'Espace des Buissons, la fréquentation de la Maison pour Tous ne désemplit pas. N'hésitez pas à y passer !



LE CHIFFRE CLÉ

22

associations participent à l'animation de notre commune et à son rayonnement. Merci à elles ! N'hésitez pas à les soutenir en les rejoignant ou en devenant bénévoles.

Plus d'information



UNE VILLE PLUS ENTOURÉE

« SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN »

Dans le Val-de-Marne, Marolles-en-Brie est une petite commune de 4 800 habitants, à l'instar des autres communes du Plateau briard comme Mandres, Santeny et Périgny-sur-Yerres. Sur de nombreux dossiers, l'équipe municipale a la conviction qu'il est vain d'agir seul mais plutôt de se regrouper avec ses voisins.



Créer une police municipale pluri-communale

Cette promesse de campagne est devenue réalité dès avril 2021. Aujourd'hui 8 agents composent cette police qui regroupe les communes Mandres, Marolles, Santeny et Périgny. Ainsi, grâce à cette police, la commune mobilise un nombre inédit de policiers municipaux chaque fois et à moindre coût. Nous mettons tout en oeuvre pour que d'autres agents rejoignent l'effectif.

La présence de cette police pluri communale réduit considérablement les méfaits sur la commune, comme nous l'indique les statistiques et le commissaire de Boissy, à chaque point régulier.

Nos policiers travaillent en semaine de 9h à 17h30, parfois en soirée, mais aussi les samedis de 13h30 à 22h, voire tard dans la nuit. Notons que nous ne pouvons pas communiquer précisément les horaires des agents pour une question d'efficacité.

N'hésitez pas à les contacter au besoin : 06 99 71 77 12.



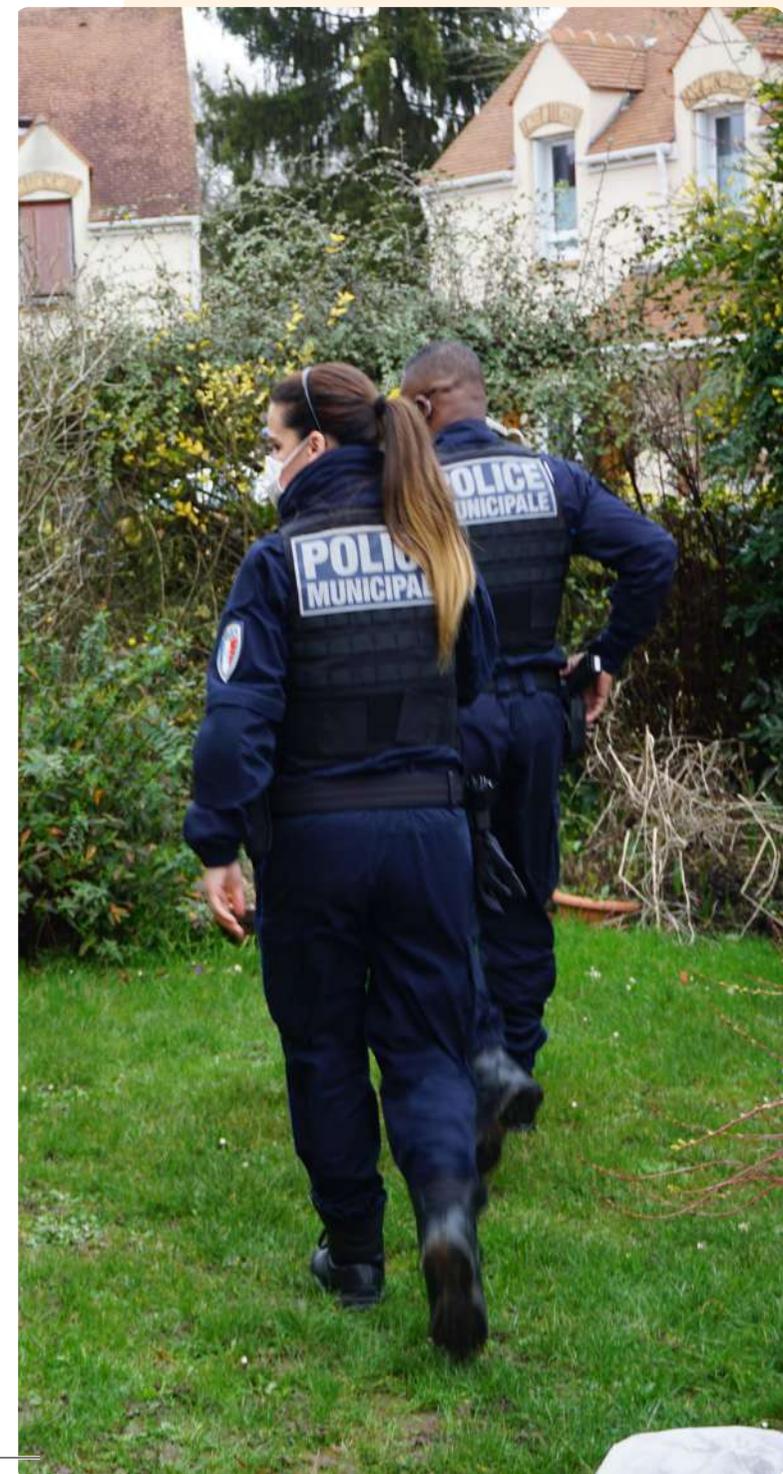
Investir dans un réseau de vidéoprotection

En arrivant aux fonctions, l'équipe municipale s'est aperçue que le réseau de caméras de vidéoprotection était totalement inopérant avec de nombreuses caméras en panne. Les forces de police surnommaient la commune « le triangle des Bermudes » car à chaque réquisition, aucune image ne sortait de notre système.

Un long travail a été mené pour reprendre totalement le système de vidéoprotection et du même coup, le raccorder (par la fibre) au poste de la police pluri-communale de Santeny.

En complément, la Commune a lancé un plan d'investissement triennal pour l'installation de 29 nouvelles caméras d'ici 2025 (600 000 euros). 11 caméras ont déjà été installées en juin, notamment aux entrées de ville.

Deux mois après leur installation, trois affaires ont été résolues par la police grâce à l'exploitation des images.





VISITE DU PRESIDENT
DU DÉPARTEMENT SUR
LE PLATEAU BRIARD



INSTALLATION
DES CAMÉRAS



COMITÉ
D'ORGANISATION DE
LA FAITES DU SPORT

DES PROJETS PORTÉS AVEC LES MAIRES DU PLATEAU BRIARD

- **Mutualiser l'ouverture du Centre de loisirs avec Santeny** les deux premières semaines d'août : afin d'offrir aux parents une solution d'accueil pendant la période estivale. Habituellement, le centre de loisirs était fermé durant ces deux semaines.
- **Étudier la mise en place d'une cuisine centrale** pour les communes du Plateau briard.
- **Organiser la Faites du Sport à Villecresnes** : à l'occasion des JO de Paris (l'événement sera organisé à nouveau le 1er juin 2024), les cinq villes se sont regroupées pour organiser un événement festif autour du sport, avec les associations du territoire.
- **Se coordonner avec Santeny pour l'organisation de festivités** : notre commune a été choisie pour organiser les festivités d'été avec Marolles en Fête et Santeny pour les festivités d'hiver avec un marché de Noël et sa patinoire.
- **Travailler avec l'association DRAPO** qui défend les riverains concernés par les activités de l'aéroport d'Orly. Participation aux différentes actions afin de faire respecter les horaires, les trajectoires et le nombre de rotations des avions et permettre à tous les Marollais de bénéficier de subventions pour insonoriser leur maison.
- **Agir auprès de l'État sur la RN19** : plusieurs rendez-vous ont été organisés au Ministère des Transports pour la sécurisation des carrefours de Villecresnes et Marolles-en-Brie mais également pour accélérer la création du contournement de la RN19.

LES CHIFFRES CLÉS

8 policiers municipaux

29 nouvelles caméras d'ici 2025

UNE VILLE PLUS ENTOURÉE

INVESTIR À MOINDRE COÛT GRÂCE À UNE STRATÉGIE BUDGÉTAIRE REPENSÉE

Depuis 3 ans, l'équipe municipale s'attèle à concrétiser des projets utiles pour les habitants avec l'incidence la plus infime possible sur les finances de la commune.

Cette stratégie budgétaire se décline en deux axes : le premier est de présenter aux habitants un budget sincère, c'est-à-dire au plus proche des réalités. Le second est de financer nos investissements grâce à des subventions sollicitées auprès de nos partenaires.

+ 28%
d'investissements depuis
l'élection de l'équipe
municipale par rapport
aux trois dernières
années du mandat
précédent

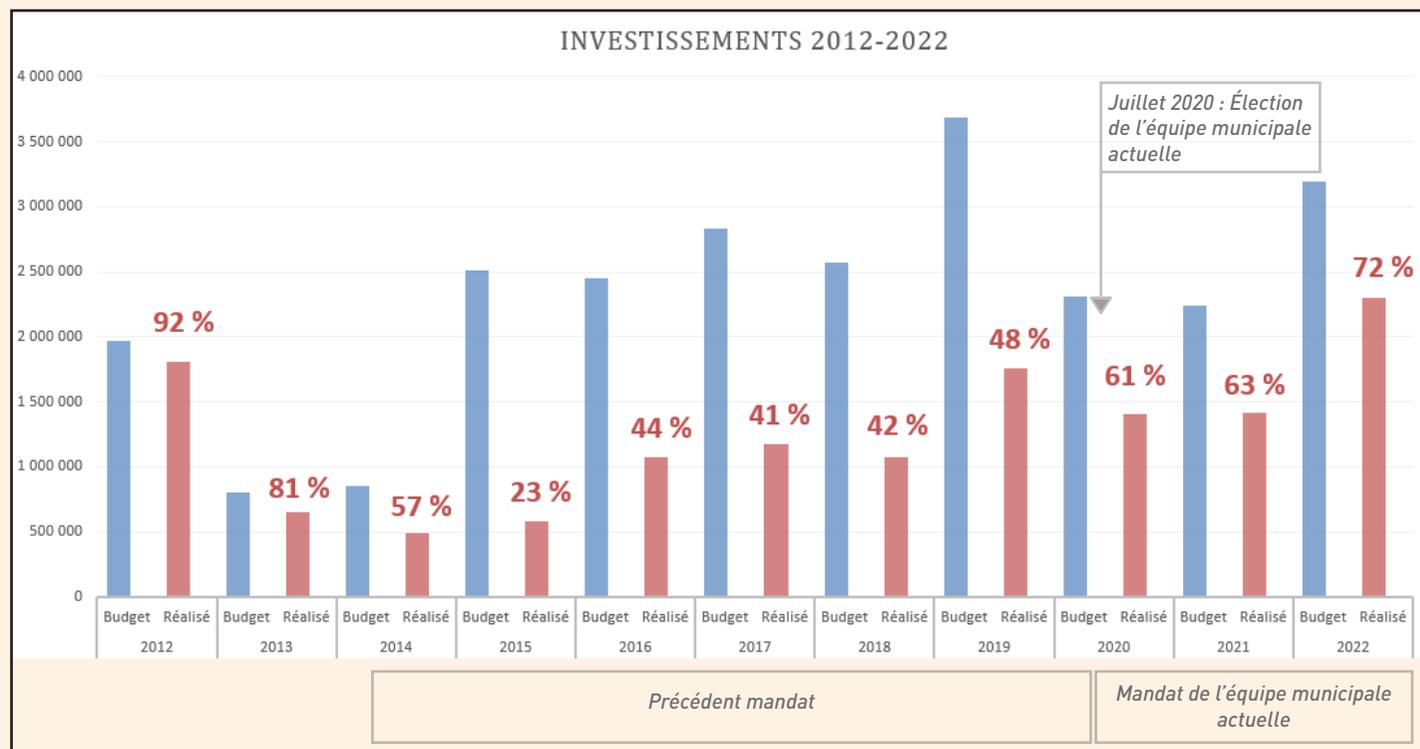
Un budget sincère

Un fort taux de réalisation des investissements inscrits au budget permet à l'équipe municipale d'investir de manière équilibrée tout au long du mandat.

Comme on peut le constater ci-contre, la part d'investissement réalisée par rapport aux investissements prévus au budget primitif est en nette augmentation depuis 3 ans.

Depuis le début du mandat, 66% des investissements prévus ont été réalisés contre 44% les 3 années précédentes.

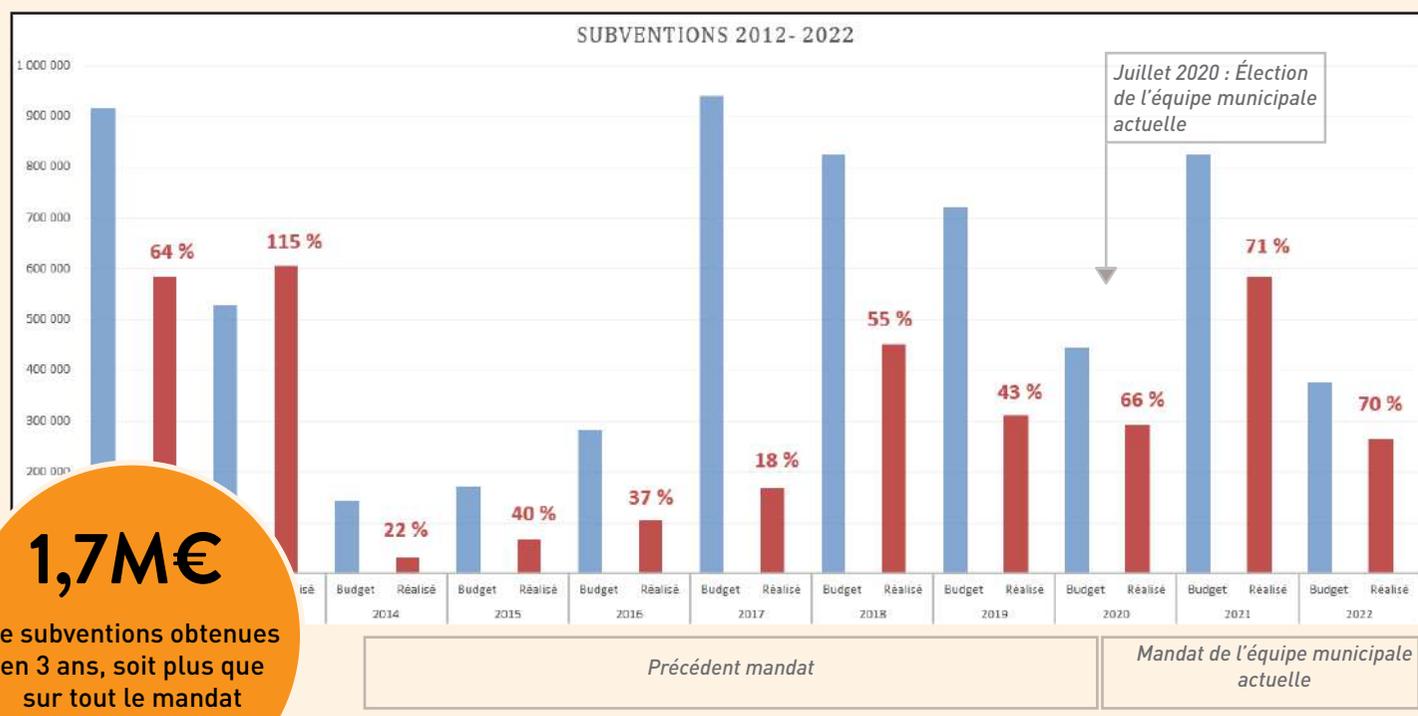
Idem pour les subventions obtenues : deux années de suite, en 2021 et 2022, la commune a obtenu au moins 70% des subventions prévues au budget - une première pour Marolles-en-Brie (voir graphique page 19).



Des subventions pour financer les projets

Dès son élection, l'équipe municipale s'est attachée à apaiser les relations avec ses partenaires institutionnels. Grâce à une recherche active de subventions, notre commune a pu bénéficier rapidement de soutiens financiers auprès du territoire, de l'État, du Département, de la Région ou encore de la Métropole, pour concrétiser ses projets. En 2021, la Commune a obtenu 584 113 euros de subventions, un montant record depuis 2013. Le financement des projets de la commune repose

de moins en moins sur l'autofinancement, mais plutôt sur une recherche active de subventions. Là aussi les résultats de cette volonté sont illustrés avec le graphique ci-dessous. En cumul, le commune a obtenu depuis 2020 plus de subventions (1,7M) que sur les dix dernières années. Enfin une gestion saine du budget municipal de fonctionnement a permis en 2022 d'accroître le résultat reporté de 41% par rapport à 2019.



GRÂCE AUX SOUTIENS DE NOS PARTENAIRES

Les liens avec ses partenaires institutionnels, permettent à la Commune d'obtenir des subventions pour financer les projets, mais également améliorer les infrastructures leur appartenant sur notre commune : reprise de l'avenue de la Belle-Image et celle de Grosbois par le Département ou encore l'installation d'un nouveau sol et d'une bâche isolante au Gymnase par le territoire. Concernant le GPSEA, il faut avoir à l'esprit qu'une enveloppe financière est attribuée aux communes pour engager tout type de projets. C'est grâce à cette enveloppe que la route de la Forêt reliant Marolles à Sucy a pu être rénovée. L'installation des panneaux lumineux sur la commune a bénéficié de ce même dispositif.

LES CHIFFRES CLÉS

0 nouvel emprunt

0% d'augmentation des taux d'imposition et des tarifs municipaux

UNE VILLE QUI PRÉPARE L'AVENIR

QUI INVESTIT POUR VOTRE CADRE DE VIE

ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE RÉALISÉS



- **Œuvrer pour que la route de la Forêt qui mène à Sucy-en-Brie soit d'intérêt territorial** : cette action a permis la rénovation de la route de la Forêt en coordination avec le territoire (GPSEA) et la commune de Sucy-en-Brie. Elle est désormais plus large et bénéficie d'une nouvelle voie partagée entre piétons et cyclistes, pour proposer une liaison douce jusqu'à présent inexistante. Des dispositifs de sécurité ont été intégrés à la chaussée pour limiter la vitesse, assurer la sécurité de tous les usagers de la route et éviter que cette route ne soit une déviation de la RN19.
- **Concerter les habitants pour les projets d'aménagement de leur rue ou leur quartier** : voir page 4-5

EN PLUS

- **Rénover de nombreux axes structurants de la commune** : en trois ans, la Commune a pu réaliser la reprise complète de l'avenue des Bruyères, d'une partie de l'avenue de la Belle-Image et de l'avenue de Grosbois. Détails pages 19-20.

EN COURS

- **Créer un plan pluriannuel pour la reprise de la voirie communale** voir ci-après.

- **Remettre en état le Parc urbain et les chemins piétonniers** très attendus par nombre de Marollais, ces travaux visent à créer une Voie verte reliant le C. Cial. des Buissons et la Forêt Notre-Dame, avec notamment la mise en place d'un enrobé adapté aux mobilités douces, PMR et plus résistant aux intempéries. La première phase des travaux (de la passerelle au tennis) s'est terminée début novembre. Les deux autres phases seront mises en œuvre début 2024 et 2025. La passerelle sera quant à elle changée en 2024.
- **Agir contre les brises-vues et clôtures non conformes** voir ci-après.

PROJETS POUR 2023 - 2026

- **Revoir avec les habitants le plan de circulation des rues du Grand Chêne et des Grands Roseaux** : à l'instar de la concertation pour le quartier des Vignes ou de la rue des Selliers, il s'agit ici d'étudier avec les habitants la mise en sens unique de ces rues afin d'améliorer la sécurité des usagers et notamment des piétons.
- **Comme au Mail des Champs, étudier et créer des stationnements supplémentaires en collaboration avec les riverains** : (exemple : autour de la Maison des Arts et de la Musique, ...)





Créer un plan pluriannuel pour la reprise de la voirie

Depuis des années, aucun plan stratégique n'a été mis en service pour entretenir et rénover nos voiries communales. Certaines rues n'ont pas bénéficié de travaux depuis leur création. Face à ce constat, l'équipe municipale a tout d'abord investi dans un logiciel d'intelligence artificielle. L'outil scanne l'ensemble des rues de la commune en analysant leur degré de dégradation.

Avec ces données concrètes, l'équipe municipale a pu établir un plan d'investissements de remise en état des voiries marollaises sur plusieurs années.

AVENUE DE LA BELLE-IMAGE
RÉNOVÉE EN 2023



ROUTE DE LA FORÊT
RÉNOVÉE EN 2022

AGIR CONTRE LES BRISES-VUES ET CLÔTURES NON CONFORMES AUX RÈGLES D'URBANISME

Dans un souci de protéger le cadre verdoyant de notre commune, l'équipe municipale a engagé, en accord avec les habitants, lors d'une réunion publique le 16 mai dernier, un plan d'actions pour lutter contre les brises-vues et clôtures non-conformes au PLU.

Les règles d'urbanisme n'autorisent que, les murs bahuts dont la partie pleine ne dépasse pas 90 cm, ou un grillage vert foncé à mailles rigides doublé d'une haie végétale. Ce dernier point caractérise l'aspect verdoyant de nos rues marollaises avec les nombreuses haies.

Il a été convenu lors de cette réunion publique, de laisser jusqu'à la fin de l'année 2023 aux habitants pour retirer ces brises-vues non-conformes avant l'application d'une astreinte journalière. Notons que l'équipe municipale, comprenant le besoin d'intimité des habitants, accepte de manière provisoire les brises-vues végétales synthétiques (après autorisation de la mairie), le temps que les haies poussent. La commune reste à disposition des différents propriétaires.

UNE VILLE QUI PRÉPARE L'AVENIR

QUI AGIT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE RÉALISÉS



- **Développer nos espaces verts à des fins de loisirs et de préservation de la biodiversité** : création au printemps 2023 d'une prairie fleurie au Parc urbain, mise en place d'une balade à énigmes sur le patrimoine naturel de notre commune (rallye nature), installation de nichoirs à oiseaux qui permettent de lutter également contre les chenilles processionnaires.
- **Engager les bâtiments communaux dans un processus d'économie d'énergie** : installation de minuteurs pour l'éclairage des bâtiments et d'ampoules moins énergivores, réduction du chauffage et de la température de l'eau chaude, remplacement de la chaudière de la mairie par un modèle plus écologique ou encore sensibilisation des agents aux écogestes.
- **Adapter notre éclairage public aux impératifs de la transition écologique** : remplacement des luminaires par du LED et extinction de l'éclairage public à minuit pour contribuer à

EN PLUS

- **Organiser depuis 2022 la Semaine du Développement durable** en partenariat avec nos associations : au cours de cette semaine, de nombreux ateliers, animations, conférences sont organisés pour sensibiliser chaque âge à la question écologique.

- **S'inscrire dans le plan départemental 50 000 arbres** : cette action a permis de planter une soixantaine d'arbres, au Parc urbain, au rond-point des bois et de Grosbois et bientôt sur le terrain de pétanque et au centre ancien.
- **Sanctuariser nos espaces naturels** : dans le cadre du Périmètre de Protection des Espaces Naturels et Agricoles du Conseil Départemental, le Parc urbain, le golf et le champ du rond-point des blés d'or (situé à Santeny) sont classés et ne peuvent donc pas faire l'objet de projets d'urbanisme. Notons que le Prieuré Saint-Arnoult bénéficie déjà de cette protection.
- **Exiger l'évaluation de l'empreinte carbone** lors des appels d'offre pour les travaux structurants.
- **Renouveler la flotte automobile** municipale par des véhicules électriques et achat de vélos électriques pour les agents dans le cadre de leurs missions.
- **Diminuer l'information sous format papier** : flyers, affiches par la modernisation de la communication.
- **Installer un système de goutte à goutte** pour les massifs fleuris, plus économique en eau.

EN COURS

- **Mettre en œuvre le plan vélo** : la commune investit sur des aménagements favorisant la circulation douce, notamment pour le parc urbain et son maillage de chemins

piétonniers, pour encourager chacun à délaissier la voiture quand il le peut. C'est tout le sens des travaux d'aménagement de la voie verte et de ceux à venir pour les chemins menant au parc urbain. Il s'agit aussi de favoriser l'installation de parc à vélo comme cela a été fait dans les écoles, à la maison des jeunes et bientôt en mairie.

- **Étudier l'empreinte énergétique des bâtiments publics** : réalisée dans le cadre du groupement de marché SIGEIF, cette étude permet d'identifier et de prioriser les travaux de rénovation du patrimoine communal afin de réduire leur consommation d'énergie.

PROJETS POUR 2023 - 2026

- **Diminuer le bilan carbone de nos bâtiments publics** : rénover des bâtiments public et installer quand cela est possible des panneaux solaires, des récupérateurs d'eau (Gymnase - Tennis notamment) ou en isoler par l'extérieur.
- **Encourager le covoiturage** avec l'installation de points de rencontre dédiés.
- **Obtenir une deuxième ligne de bus** allant au RER de Sucy afin de permettre aux Marollais de moins utiliser leur voiture et de ne plus dépendre de la ligne 12.



UNE COMMUNE QUI VISE L'EXEMPLARITÉ ÉCOLOGIQUE

L'astrophysicien et écologiste français, Hubert Reeves, qui vient de nous quitter, disait : «l'environnement ce n'était pas un gros problème mais huit milliards de petits problèmes.» La transition écologique est donc l'affaire de tous. La volonté de l'équipe municipale est d'encourager chacun à agir pour son environnement. Pour cela, la Commune se doit d'être exemplaire en remplissant les objectifs 2030 de réduction importante du bilan carbone, des collectivités locales notamment. C'est tout le sens des efforts de sobriété détaillés précédemment mais également des investissements réalisés et prévus par la commune dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement : installation de panneaux solaires, de récupérateurs d'eau, isolation des bâtiments publics, remplacement de la flotte automobile, aménagements favorisant les circulations douces, plantation d'arbres, etc...

LE CHIFFRE CLÉ

-40%

C'est l'objectif de réduction de l'empreinte carbone d'ici 2030 par rapport aux émissions de gaz à effet de serre en 1990. Cet objectif a été fixé par la Loi Énergie Climat. La commune, comme tout un chacun, se doit de participer à cet effort.



UNE VILLE QUI PRÉPARE L'AVENIR

CŒUR DE VILLAGE : UN PROJET POUR L'AVENIR DE MAROLLES-EN-BRIE

Après douze ans de blocages et de recours, le projet Cœur de Village voit enfin le jour. Initié durant la mandature de Monsieur Alain Josse, ce projet prévoit la création de 131 logements, dont 41 en locatif, sur les terrains en friche des anciennes serres, le long de la rue Pierre Bezançon et sur l'ancien terrain de basket de la rue du Pressoir.

Donner une perspective à la commune en atteignant à nouveau le seuil des 5 000 habitants

En 1999, la population marollaise s'élevait à 5 200 habitants. Depuis, la population de notre ville ne cesse de décroître, ce qui se traduit par une perte de notre dynamisme. Les raisons de ce dépeuplement sont bien connues : l'offre pavillonnaire, composée essentiellement de grandes maisons, ne permet pas un parcours résidentiel qui répond aux besoins de tous les âges de la vie :

- Ainsi, les enfants qui ont grandi à Marolles n'ont pas l'offre qui leur permettrait, de s'installer dans notre commune à la fin de leurs études.
- Pour cette même raison, ces grandes résidences sont inabordables pour de jeunes couples.
- À défaut d'offres de logement plus petits, les parents dont les enfants ont quitté Marolles, restent seuls dans leur grande maison. Cela réduit ainsi l'installation de familles avec enfants dans la commune.

Pour toutes ces raisons, plus de 45% des

habitations sont sous-occupées. C'est-à-dire des maisons de 4 pièces et plus, qui ne sont occupées que par 1 ou 2 personnes. Ce projet de 131 logements a donc pour vocation de dynamiser Marolles en permettant l'accueil de jeunes, et de nouvelles familles et offrir un parcours résidentiel pour tous.

2

**RUES SERONT
TOTALEMENT REPRISES**

à la suite des travaux : la rue Pierre Bezançon et la rue du Pressoir.
Notons que pour cette dernière, Expansiel financera les travaux.





PARVIS DE LA MAIRIE



Avoir la main sur le choix des résidents des logements

Au-delà d’avoir négocié, en mars 2021, la pré-commercialisation des logements seulement aux Marollais, la Commune portera une attention toute particulière aux choix des résidents des logements locatifs, en privilégiant les nombreux Marollais qui ont exprimé le souhait d’habiter au Cœur de Village.

Grâce à la garantie d’emprunt et la surcharge foncière dont nous a fait bénéficier notre Territoire, le GPSEA, la commune choisira les résidents pour près de la moitié de ces 41

logements sociaux.

Pour les logements sociaux restants, grâce aux bonnes relations avec le bailleur social (Valophis), et le service d’attribution de logement de la préfecture (la DRIHL), la commune sera associée à la sélection des futurs locataires.

Sans ces partenariats, la commune n’aurait aucun pouvoir d’attribution de logements puisqu’elle est toujours pénalisée par loi SRU, donc sans droit d’attribution de logement.

Le Cœur de village : un nouveau lieu de vie dès 2024

La volonté de ce projet n’est pas de créer un quartier dortoir au centre ancien mais d’animer celui-ci en n’y installant un nouveau lieu de vie. Le projet prévoit ainsi de nombreux espaces partagés et verdoyants autour des logements. Il intégrera également une micro crèche ou encore une salle d’activités attenante à la future Maison intergénérationnelle (voir page 11).

Il s’agit également d’ouvrir la mairie sur le centre ancien. Ainsi, la commune prévoit de réaménager le parvis de l’Hôtel de Ville pour le rendre plus

accessible, plus verdoyant et avec de nouvelles places de stationnement. Enfin, les habitants pourront se retrouver dans la nouvelle brasserie et sa terrasse couverte qui sera implanté sur ce parvis. La Commune, qui sera propriétaire des murs, souhaite que cette brasserie anime encore davantage le quartier.

La plupart des logements sera livrée en juin 2024. L’îlot sud (proche de la mairie) sera livré en septembre 2024.

LES CHIFFRES CLÉS

240 nouvelles places de stationnement : la plupart seront en sous-sol.

1 brasserie sera implantée dans l’îlot sud du projet, juste à côté de la mairie.

LIBRE EXPRESSION DES OPPOSITIONS

MAROLLES MON VILLAGE

« *texte non parvenus* »

CONSEILLERS MUNICIPAUX INDÉPENDANTS

En tant qu'élus, nous avons annoncé dès le début du mandat, être dans une posture de vigilance et de co-construction. Vous avez été nombreux à nous faire confiance et à nous demander d'être attentifs à la bonne gouvernance de notre ville. Aussi, depuis plus de 3 ans maintenant, nous avons tenu notre engagement de vous alerter et de relayer, lors de chaque conseil municipal, vos questions et préoccupations.

Nous sommes aujourd'hui à un moment important de ce mandat et il nous a semblé opportun, de vous faire un bilan d'étape, autour de quelques thématiques significatives de la vie de notre commune, car les faits rapportés aux engagements définissent clairement ce que nous sommes.

Tout d'abord, parlant de **l'urgence climatique** et de **notre cadre de vie**, nous approuvons la poursuite des efforts engagés en matière d'économie d'énergie, indispensables et nécessaires, non seulement pour la défense de notre environnement, mais aussi pour la bonne tenue de nos finances .

Toutefois, nous renouvelons ici, notre demande d'une vision plus ambitieuse. En installant par exemple, des panneaux solaires sur les toits des bâtiments communaux, afin d'aller progressivement vers une production d'énergie douce. En multipliant le nombre de bornes de recharges électriques ... pour nous adapter à l'évolution en cours, des véhicules.

Nous ne pouvons passer sous silence la **requalification de l'Avenue des Bruyères**. En effet, tout en saluant la qualité de la rénovation de la chaussée et de la mise en sécurité de cette voie, nous déplorons les conditions dans lesquelles cette rénovation s'est déroulée, avec l'abattage dans la précipitation de près de 90 arbres, sans attendre que d'autres solutions plus pérennes ne soient trouvées. Car oui, des alternatives étaient possibles, permettant de limiter l'abattage massif et de mieux préserver notre cadre de vie.

Pour finir, quid de l'évolution du **dossier de la RN19** ? Nous sommes toujours dans l'expectative et le bilan à ce jour, nous paraît bien maigre. Il sera nécessaire, sans aucun doute, de passer à la vitesse supérieure sur ce sujet.

En matière de **sécurité**, nous ne pouvons nier la pertinence de la mise en place de la **police pluri communale**. Toutefois, nous ne pouvons malheureusement qu'observer que les promesses faites lors de sa mise en place n'ont malheureusement pas été tenues ; et de loin.

En effet, son acte de naissance prévoyait une brigade de 12 agents pour les 4 communes signataires. Force est de constater que nous arrivons péniblement aujourd'hui à 8 agents. Nous pouvons légitimement nous demander si tous les paramètres avaient été bien analysés lors de la décision de mise en œuvre ?

Pour pallier ce déficit d'agents, et face à un parc de **vidéosurveillance** devenu obsolète, de nouvelles caméras ont été installées. Ceci dit, en Avril 2022, il nous était annoncé un coût de 420 000€. Un an après, ce montant passait à 665 700€, justifié apparemment, par l'installation d'un nombre de caméras supplémentaires. Compte tenu du coût, nous espérons qu'elles feront leurs preuves.

Enfin, parlant de **Démocratie Participative**, un budget spécifique a été créé en 2021 qui a permis à tous, de présenter des projets d'amélioration du cadre de vie. Malheureusement, à ce jour, tous les projets sélectionnés n'ont pu être réalisés faute d'étude de faisabilité sérieuse au préalable.

Vos élus,

Bernard KAMMERER, Carine CHARLES, Joël VILLAÇA



Alphonse BOYE
Maire



Vanessa HANNI
1^{ère} adjointe en charge
de l'urbanisme, des
travaux, des logements
et de l'écologie



Alain BOUKRIS
2^{ème} adjoint en charge
des commerces, de
la population et de la
dynamique de la ville



Anne FERREIRA
3^{ème} adjointe en
charge du scolaire, du
périscolaire et de la
petite enfance



Jean-Luc DESPREZ
4^{ème} adjoint en charge
des finances et des
marchés publics



Pauline BISQUERT
5^{ème} adjointe en charge
de l'intercommunalité, la
promotion de la ville et
la communication



Arnaud DESSAINT
6^{ème} adjoint en charge
de la vie associative, des
sports et des JO 2024



Céline MONASSA
7^{ème} adjointe en charge
de la culture, des fêtes
et des cérémonies



Mathias ALONSO
8^{ème} adjoint en charge
de la mobilité urbaine et de
la Maison pour Tous



Roland TIBI
Conseiller du Maire et
animateur du groupe
'technique'



**Jean-Pierre
VANHAVERE**
Conseiller municipal
délégué à la Solidarité,
la Famille et la Santé



Dominique HUMEZ
Conseillère municipale
déléguée à la
Communication



Grégory NGUYEN
Conseiller municipal
délégué à l'Enfance et la
Jeunesse



François ELIE
Conseiller municipal
délégué à l'Écologie



Caroline DELISSE
Conseillère municipale :
forêt et espaces verts



Mehdi BELLOUTH
Conseiller municipal :
manifestations, festivités
et Conseil Municipal
d'Enfants



Samantha CRISIAS
Conseillère municipale :
études et travaux



Noémie ARNOFFI
Conseillère municipale :
correspondant
circulation douce et Vélo



Benjamin GAUDON
Conseiller municipal :
communication



Stéphanie COUCHOUX
Conseillère municipale

Pour les contacter :

cabinet-maire@marollesenbrie.fr

LE BILAN DE MI-MANDAT

en 1 coup d'oeil !

67%

**D'ENGAGEMENT DE
CAMPAGNE RÉALISÉ**

*si on ajoute les projets en
cours, nous atteignons 87% du
programme*

3

**LIEUX CONVIVIAUX
CRÉÉS EN 3 ANS**

*la Maison pour Tous, l'aire de
jeux du Parc urbain et l'espace
rue Chasse-Lièvre*

10

**JOURS DE MAROLLES
EN FÊTE**

*Marolles ne se limite plus à
une seule journée de festivités
depuis 2022 ! (voir pages 16-17)*

3,8

**KM
DE VOIRIE
REFAITE**

*grâce notamment
au soutien de nos
partenaires
(voir pages 20-21)*

0%

**D'AUGMENTATION
DES TAUX
D'IMPOSITION
ET DES TARIFS
MUNICIPAUX**

131

**NOUVEAUX
LOGEMENTS
DANS LE
CENTRE ANCIEN**

*d'ici 2024 pour
dynamiser notre
commune
(voir pages 24-25)*

84

**AGENTS
MUNICIPAUX**
*travaillent au
quotidien au service
des Marollais*

8

**POLICIERS
MUNICIPAUX**

*peuvent désormais
intervenir à Marolles
contre 3 auparavant
(voir pages 16-17)*

2

VOTES CITOYENS

*ont été organisés pour
des projets de quartier
(rue des selliers et
quartier des vignes).
Ils s'incluent dans les
5 concertations
organisées par la
commune depuis 2020
(voir pages 4-5)*

49

**ARBRES PLANTÉS
SUR LA COMMUNE**

*en attendant ceux
des terrains de
pétanque et du
centre ancien*

1,7 M€

**DE SUBVENTIONS
OBTENUES EN
3 ANS**

*soit plus que sur tout
le mandat précédent*

+27%

D'INVESTISSEMENT

*réalisés depuis l'élection de l'équipe municipale par
rapport aux trois dernières années du mandat précédent*

**PRÈS D'1
MAROLLAIS
SUR 3 EST
CONNECTÉ À
L'APPLICATION
MOBILE DE LA
COMMUNE**

*lancée en 2021
(voir pages 6-7)*